

## **Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 14 mars 2017 à 18h30.**

Ecole élémentaire Jules Bruant, Vaulnaveys-le-Haut

Présents :

- Représentants de la mairie :
  - o Jean Yves Porta
  - o Bernadette Fege
  
- Parents d'élèves :
  - o Sophie Argento, Hervé Cedelle, Laure Fort, Magali Jullien, Caroline Mieg, Marie-Noëlle Ode, Delphine Pezet, Florence Puch, Aurélia Verpillot,
  
- Equipe enseignante :
  - o Mélanie Gazeau (CM2)
  - o Maria Lardeau (CP)
  - o Giliane Leuvrey (CE1)
  - o Gaëlle Pasturel (CE2/CM1)
  - o Nathalie Ronchietto (CE1/CE2)
  - o Cécile Sanfilippo (CM2)
  - o Florence Thiery (CE1/CE2 et CM1)
  - o Sylvain Tarquis (CP)
  - o Sandrine Vedel (CM1)
  - o David Whitead (CE2), chargé de la direction de l'école.
  
- DDEN : Gilles Caillat

Absents ou excusés : Leslie Pinel (Titulaire remplaçante), Nathanaël Audegond (CE2), Jean-Yves Porta (Maire), Martine Pourchet (Inspectrice de l'Education Nationale),

### **1) Effectifs.**

- Etat des lieux.

237 élèves sont actuellement inscrits dans notre école, selon la répartition suivante :

<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
51	43	51	43	49

Cet effectif correspond à une moyenne de 26.33 élèves par classe.

- Prévisions pour la rentrée 2017/2018.

Les prévisions pour la rentrée prochaine sont orientées à la baisse. A l'heure actuelle, 221 élèves sont prévus, selon la répartition suivante :

<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
27	54	44	53	43

Cet effectif provisoire correspond à une moyenne de 24.55 élèves par classe. La baisse d'effectif n'engendrera pas de fermeture de classe.

## **2) Bilan des projets réalisés en première partie d'année.**

- Ski Alpin

Les élèves des classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et des 2 classes ce CM2 ont participé à 6 séances de ski alpin à Chamrousse. L'organisation a été revue cette année : 6 séances consécutives pour assurer la continuité des moniteurs, passage de test à l'issue des séances.

Le bilan est positif tant du point de vue de l'équipe enseignante que des élèves. Les séances sont financées par la municipalité et par une participation des familles à hauteur de 6 euros par séance. Cette organisation ayant donné satisfaction, il est probable qu'elle soit reconduite l'année prochaine.

- Semaine des Parents

La classe de CP de Sylvain Tarquis a accueilli des parents avant les vacances d'hiver. L'objectif de cette organisation est de permettre à chaque parent de découvrir le fonctionnement d'une classe, de prendre conscience du quotidien des élèves et des dispositifs pédagogiques mis en place pour les faire progresser. Les parents d'élèves ont apprécié cette expérience, ont pu échanger avec l'enseignant et participer à la vie de classe.

- Sorties Nature

La classe de CP de Maria Lardeau a effectué une sortie Nature à Vaulnaveys le Haut, encadrée par un accompagnateur de moyenne montagne. Il s'agissait d'observer le milieu champêtre et forestier.

Le financement de cette sortie a été pris en charge par la coopérative scolaire, à hauteur de 120 euros.

- Sorties au cinéma de Vizille

Plusieurs classes de l'école sont allées au cinéma de Vizille :

- Les classes de CE2/CM1 de Gaëlle Pasturel et de CM2 de Cécile Sanfilippo ont assisté au film « Ma vie de courgette »...
- Les classes de CP ont vu « la prophétie des grenouilles ».

Ces séances sont intégralement financées par la coopérative scolaire, à hauteur d'environ 110 euros par classe (en fonction des effectifs, cinéma+ transport).

## **3) Projets pédagogiques en cours et à venir.**

- Ecole et Cinéma :

Les classes de CM1 de Sandrine Vedel et de CM2 de Mélanie Gazeau participent au projet Ecole et Cinéma: les élèves assisteront à 3 projections de films pendant l'année scolaire. Les élèves doivent fournir une affiche qui sera sur le site Ecole et Cinéma. Les élèves étaient libres pour la réalisation. Le financement est assuré par la coopérative scolaire, à hauteur d'environ 110 euros par sortie (en fonction des effectifs, cinéma + transport).

- Ski de Fond :

Les élèves de CP, CE1 et CE1/CE2 sont actuellement en cours de cycle de ski de fond (2 sorties par semaine). Les élèves de CP sont encadrés par des moniteurs ESF. Les élèves de CE1 sont encadrés par des parents agréés et des enseignants. Les élèves de CE2 découvrent avec plaisir le skating avec un moniteur ESF. Des passages de niveaux pourraient être instaurées pour évaluer quels enfants pourraient faire du skating. Cela nécessiterait d'avoir des moniteurs pour les CE1 ce qui est onéreux.

Le financement de ces sorties est financé par l'école et une participation des familles à hauteur de 6 euros par séance.

- Sorties Raquettes :

Les classes de CP compléteront les sorties au ski de fond par une sortie raquettes ou randonnée le 24 mars, encadrée par un accompagnateur moyenne montagne.

- Sorties ENS :

Les classes de CE1 et CE1/CE2 sont sorties au Col de Porte au mois de janvier. Une sortie printanière est prévue au Bois de la Batie.

Ces sorties sont financées par une subvention du Conseil Général (à hauteur de 850 euros par classe) et par la coopérative scolaire.

- Classe découverte à Méaudre :

Les classes de CE2 et CE2/CM1 partiront en classe de découverte à Méaudre du 29 mai au 2 juin. Les activités prévues lors de ce séjour s'articulent autour du thème de l'eau (Activité spéléologie, randonnée aux gorges du Bruyant, visite de la chèvrerie, lecture de paysages et de ruisseaux.) Les démarches administratives sont en cours de finalisation. Un élève (sur 54 en tout) ne pourra participer à la sortie pour raisons médicales. Il sera accueilli dans une autre classe à ces dates. Pendant le séjour, un moyen de communication sera mis en place pour informer les familles du déroulement des journées.

Le financement du séjour s'élève à 288 euros par personne. La coopérative scolaire prendra en charge une partie de ce montant. La participation des familles s'élèvera à 240 euros. La municipalité prendra en charge le transport jusqu'à Méaudre (aller et retour).

Le centre qui accueille les enfants a déjà fait ses preuves en termes de sécurité et de confort. Les enseignants le trouvent adapté.

- Golf :

Nos élèves de CM2 vont bénéficier d'un cycle de découverte de l'activité Golf à Uriage. Le financement de ce cycle sera intégralement pris en charge par la municipalité. Cela se fera au retour des vacances de mai.

- Liaison école/collège :

Afin de préparer l'entrée au collège, les CM2 vont voir les 6èmes (nouveaux programmes). Une rencontre artistique autour du cirque et au contact des 6èmes et d'une professeur d'EPS se fera. Ce n'est pas une visite du collège.

Dans un deuxième temps, des anciens CM2 viennent parler du collège afin de le désacraliser et de rassurer les CM2 actuels.

- Conseil Municipal des enfants :

Pour la deuxième année, le Conseil Municipal des Enfants mis en place à Vaulnaveys le Haut regroupe 20 élèves de CM2. Ces élèves sont parrainés par un élu et participent à des conseils municipaux dédiés. Plusieurs commissions ont été mises en place...

En fin d'année scolaire, un projet de voyage scolaire à Lyon est en cours de construction pour aller visiter l'hôtel de région et le musée Confluence.

- Projet Eco-Citoyen et Artistique :

La cour de l'école étant actuellement en travaux, l'équipe enseignante travaille activement à ce qu'elle pourrait être une fois qu'ils seront terminés. Le projet Eco citoyen et Artistique constituera l'ossature du futur projet d'école (2018/2022). Nathalie Ronchietto présente un diaporama des futurs aménagements proposés et des applications pédagogiques associées (bacs à compost, potager, espace en herbe et ombragé, végétalisation des murs de l'école, fleurissement de l'école, fabrication de mangeoires, nichoirs, fresques sur mur(s), marquages de jeux au sol...) . Une affiche de présentation a été construite par l'équipe enseignante (avec la participation bénévole de Mr Vanaker, architecte). Cette affiche regroupe les principaux aménagements souhaités et précise les emplacements correspondants sur le plan de l'école. Elle sera visible au panneau d'affichage extérieur devant l'école.

Des anciens élèves de CM2 continuent de participer à la vie démocratique par le biais des CMJ.

Des subventions sont en cours de recherche auprès des ministères associés.

Monsieur le maire précise qu'il sera nécessaire de se rencontrer très rapidement afin d'organiser toutes les démarches. Ce projet s'effectue en parallèle avec celui de la maternelle. L'utilisation des nouveaux espaces se fera par la suite en commun.

#### 4) Vie de l'école.

- Communication des absences.

En cas d'absence, il convient de prévenir l'école, la restauration scolaire et les services périscolaires (garderie, NAP), soit par téléphone, soit par mail. La voie électronique peut être privilégiée, en diffusant l'unique message à tous les interlocuteurs concernés. Les coordonnées des différents interlocuteurs sont les suivants :

Ecole + étude : 0476892413 ou [ce.0382843j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382843j@ac-grenoble.fr)

Restaurant scolaire+ garderie : 0476890232 ou [restaurant.scolaire@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:restaurant.scolaire@vaulnaveys-le-haut.fr)

NAP : 0618122120 ou [simon.aclnap@yahoo.fr](mailto:simon.aclnap@yahoo.fr)

Le message doit explicitement mentionner le motif de l'absence. Seules les absences pour raisons médicales peuvent être déduites de la facturation.

Lorsqu'un enseignant est absent et que les parents récupèrent leur enfant le repas de cantine ne sera pas facturé.

Lorsqu'un intervenant NAP est absent cela est indiqué sur le site ISSILA quand l'information est connue suffisamment en amont. Cela n'a pas pu se faire pour les absences de l'intervenante en anglais qui n'a pas pu prévenir assez tôt.

- Restaurant scolaire.

Lors de l'appel pour la cantine, les enfants sont assis par terre sous le préau l'hiver, cela peut durer longtemps et les parents se questionnent. Cela peut arriver parfois pour des raisons d'organisation surtout lorsque les enfants sont turbulents. Les consignes sont de réduire ce temps au maximum et d'ajuster en trouvant un autre lieu (hall, salle plurivalente) lorsque le temps est très difficile. Cet appel est indispensable pour la sécurité.

Le contrat avec API se termine le 31 août 2018. Les parents sont invités à venir manger pour se rendre compte de la qualité des mets servis. Il leur suffira de contacter la mairie (par l'intermédiaire de l'APE). L'APE sera associée aux futurs appels d'offre.

- Etudes surveillées.

Les effectifs à l'étude surveillée sont les suivants :

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<b>élèves</b>	<b>51</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>42</b>
<b>enseignants</b>	3	2	2	2
<b>moyenne</b>	17	15.5	14	21 mais quelques élèves en APC.

Ces effectifs sont donc surtout chargés les lundis et vendredis. Il est difficilement envisageable d'« ouvrir » des études supplémentaires à ces dates du manque de personnel ou de locaux. L'année prochaine, il pourra être envisagé de limiter le nombre d'inscrits. Reste alors à définir les critères de choix des élèves. Les parents souhaitent avoir plus de lisibilité sur ce qui a été fait à l'étude. M Le directeur précise que c'est à l'enfant d'échanger avec ses parents sur ce point.

Il est précisé que lorsque l'enfant a terminé son travail, il doit rester en étude, cela par soucis de surveillance.

L'équipe enseignante rappelle que l'étude constitue une aide aux devoirs. Elle ne remplace aucunement le rôle des parents vis-à-vis des devoirs et ne peut assurer que l'intégralité des devoirs ait pu être terminée dans le temps imparti.

- Vêtements.

L'école prend en charge les vêtements perdus par l'intermédiaire des corbeilles à vêtements situées dans le hall du bâtiment principal. L'école ne peut en aucun cas prendre en charge la recherche de vêtements égarés. Il est donc primordial de responsabiliser les enfants quant à leur matériel, leur vêtements, leurs jeux de cour.

L'équipe enseignante rappelle également que les vêtements, chaussures de sport et sacs à dos doivent être marqués aux noms des enfants. Les vêtements non réclamés en fin d'année scolaire sont transmis à OZANAM.

- Photos de classe.

La photo de classe sera prise dès le printemps. Pour l'année prochaine, l'idée d'une photo en début d'année scolaire est retenue.

## 5) Sécurité.

- Abords de l'école.

La question est liée à l'accident et à la traversée de la route. La présence des policiers est remarquée mais le dispositif semble malheureusement insuffisant notamment pour l'avenir.

Les traversées non organisées doivent être contrôlées. La mairie travaille sur l'organisation future des stationnements et considère la sécurité des traversées comme la première des priorités.

Une commission du CME (Conseil Municipal des Enfants) propose de remettre en activité le Pedibus. C'est une demande des CM2 qui ont vécu ce dispositif. Une enquête a été distribuée aux parents pour ce projet. La difficulté est de trouver les conducteurs parents. Pour aider à construire ce dispositif un calendrier prévisionnel de l'accompagnement permettrait aux parents volontaires de s'organiser plus efficacement. On pourrait rechercher également des accompagnateurs extérieurs à l'école.

Une requête a été faite auprès de la mairie pour intervenir sur la baisse des tarifs du transport public. Mr Porta indique que les élus en charge de ce sujet y travaillent mais qu'il est très dur de faire bouger les lignes.

- Hauteur du portail.

Les parents d'élèves se demandent comment sera envisagé l'avenir du portail d'entrée actuel, notamment au regard de la question sécuritaire.

Ce portail ne peut être supprimé (accès pompier). On pourra rehausser au niveau des jardinières pour limiter les enjambements de l'accès.

- Chantier.

En cas de grand vent, les services techniques passent régulièrement pour inspecter les barrières. Les enseignants sont vigilants et font rentrer les enfants pour éviter tout risque quand la sécurité nous semble ne pas pouvoir être totale.

- Exercices de sécurité.

Un deuxième exercice incendie a été effectué lundi 13 mars. L'ensemble des élèves et des personnels ont bien entendu l'alarme et ont évacué les locaux dans le calme en 1 min et 30s.

D'ici la fin de l'année scolaire, d'autres exercices de sécurité sont prévus : PPMS et incendie.

Des parents se posent la question de la pertinence de la sortie ski en cas de neige. Il est signifié que nous ne sortons que lorsque la préfecture et les compagnies de cars nous ont indiqué que c'était possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40. Le prochain Conseil d'école se déroulera mardi 6 juin à 18h30.

Le Président,  
D. Whitead

Le Secrétaire,  
S. Tarquis